

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

En quoi les établissements scolaires publics et privés se différencient-ils ?

- Seulement 3 % des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire ont fréquentés un établissement privé indépendant en 2012.
- Quelque 11 % des effectifs d'élèves de l'enseignement préprimaire sont inscrits dans un établissement privé indépendant.
- Les élèves inscrits dans un établissement privé tendent à être meilleurs que les élèves inscrits dans un établissement public ; mais les élèves qui sont du même milieu socio-économique obtiennent les mêmes résultats, qu'ils soient inscrits dans un établissement public ou privé.

Description

De nombreux parents se demandent si inscrire leur enfant dans un établissement privé à un certain moment de sa scolarité se justifie sur le plan financier. Certains parents et étudiants ont le sentiment que les établissements privés peuvent proposer un type particulier d'instruction qui ne se trouve pas dans les établissements publics. Toutefois, les établissements privés peuvent opérer une forme de ségrégation entre les élèves et renforcer les disparités dans les possibilités d'apprentissage. Grâce à leur meilleure dotation financière, ces établissements peuvent se permettre de recruter les meilleurs enseignants et d'attirer les meilleurs élèves. Cependant il n'existe pas d'éléments probants à l'appui de l'existence d'une relation entre la prévalence des établissements privés et la performance académique des systèmes d'éducation.

Résultats

Parmi les pays de l'OCDE, seulement 3 % des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire ont fréquentés un établissement privé indépendant en 2012. Toutefois, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les effectifs des établissements privés indépendants augmentent. Les élèves scolarisés dans un établissement privé indépendant sont 2 % dans l'enseignement primaire, 3 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 5 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Brésil, en Colombie, en Indonésie, au Japon, au Mexique, en Pologne et au Portugal, plus de 10 % des élèves en deuxième cycle de l'enseignement secondaire fréquentent un établissement privé indépendant. Ce chiffre est nettement plus élevé dans l'enseignement préprimaire avec 11 % des élèves préscolarisés inscrits dans un établissement privé indépendant.

Dans 27 des 45 pays et économies dont les données sont disponibles, les élèves inscrits dans un établissement privé obtiennent des résultats nettement plus élevés aux épreuves du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) que les élèves inscrits dans un établissement public. Au Qatar, l'écart de score est de 108 points – l'équivalent de près de trois années d'études. Les établissements publics obtiennent des résultats supérieurs à ceux des établissements privés dans seulement 4 des 47 pays et économies : Hong-Kong (Chine), Luxembourg, Taipei chinois et Thaïlande. Cependant, dans 37 des pays et économies participants, les élèves scolarisés dans des établissements privés sont issus de milieux socio-économiques plus favorisés que les élèves scolarisés dans des établissements publics. Il n'y a qu'au Taipei chinois que le milieu socio-économique moyen des élèves

fréquentant un établissement public est supérieur à celui des élèves fréquentant un établissement privé.

Dans l'enquête PISA, les élèves issus du même milieu socio-économique obtiennent les mêmes résultats, qu'ils soient inscrits dans un établissement public ou privé. Après avoir pris en compte le milieu socio-économique des élèves et des établissements, on observe que les établissements privés ne l'emportent plus sur les établissements publics que dans 8 pays et économies, et les établissements publics l'emportent sur les établissements privés dans 12 pays et économies. Il n'existe donc pas d'éléments probants suggérant que les établissements privés contribuent à rehausser le niveau de performance du système d'éducation dans son ensemble.

Tendances

Le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans qui sont scolarisés dans un établissement privé n'a pas augmenté dans l'ensemble entre 2003 et 2012, mais les effectifs ont sensiblement varié en faveur des établissements publics ou privés dans certains pays durant cette période. Dans 21 des 29 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le pourcentage d'étudiants en formation supérieure qui sont inscrits dans un établissement privé a considérablement augmenté entre 2003 et 2012. De même, entre 2003 et 2012, les effectifs des établissements privés dans l'enseignement universitaire ont augmenté de 23 % à 25 %, et de 33 % à 37 % dans l'enseignement supérieur professionnalisant.

Définitions

Les établissements privés ont une gestion qui relève d'une instance non gouvernementale ou d'un conseil de direction dont les membres ne sont pas désignés par les pouvoirs publics. Le budget des établissements privés dits « indépendants » est financé à hauteur de moins de 50 % par les pouvoirs publics ; tandis que le budget des établissements privés dits « subventionnés par l'État » est financé à hauteur de 50 % au moins par les pouvoirs publics. Les établissements publics ont une gestion qui relève d'une instance publique en charge de l'éducation.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur C7).

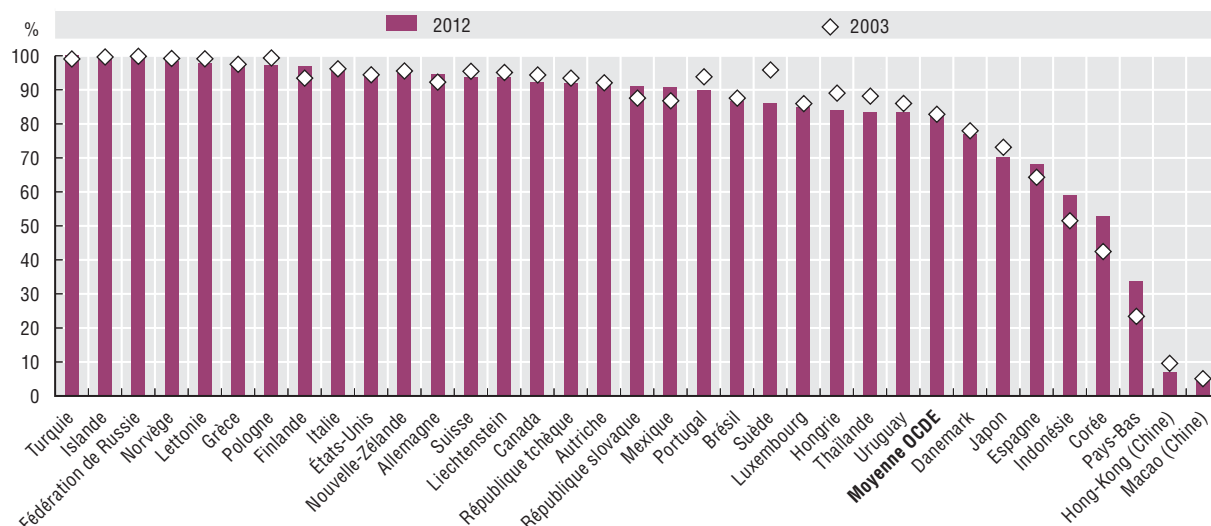
Parmi les domaines couverts figurent :

- Le type d'établissement et la performance en mathématiques (PISA 2012).
- Le degré d'autonomie dans le développement des programmes scolaires parmi les établissements publics et privés.

En quoi les établissements scolaires publics et privés se différencient-ils ?

Graphique 4.7. **Les élèves de 15 ans inscrits dans un établissement public (2003, 2012)**

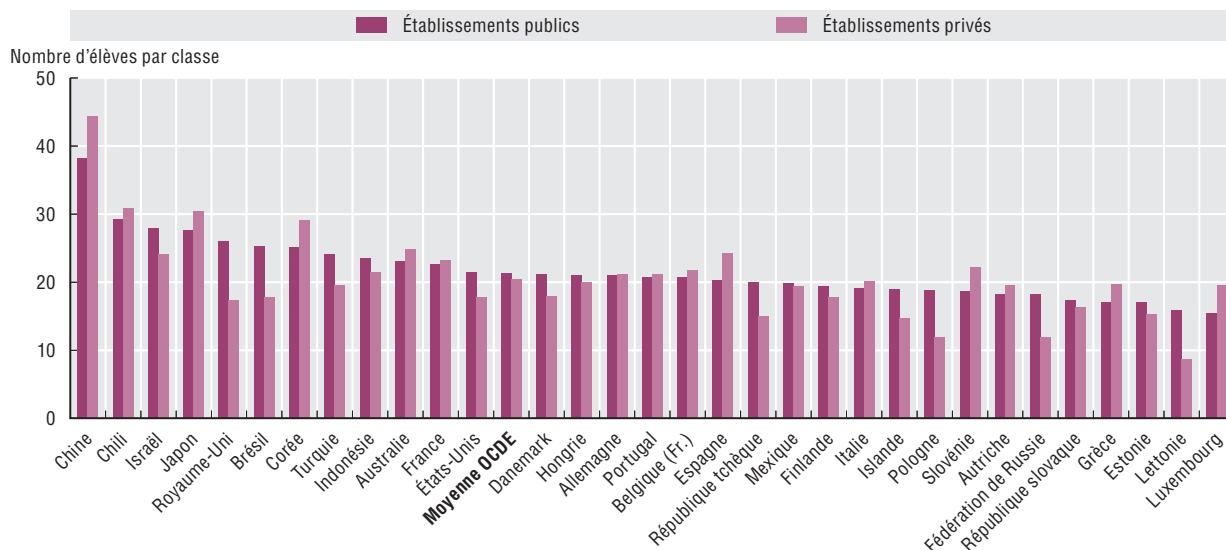
Ce graphique montre le pourcentage d'élèves de 15 ans inscrits dans un établissement public.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique C7.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119454>.

Graphique 4.8. **Taille des classes dans les établissements d'enseignement primaire, 2012**

Ce graphique montre la taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement primaire publics et privés.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique C7.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119492>.



Extrait de :

Education at a Glance 2014 Highlights

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « En quoi les établissements scolaires publics et privés se différencient-ils ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.